

LE BAIN SAINT-MICHEL : LIEU PUBLIC DE CRÉATION ET DE DIFFUSION  
DES PRATIQUES ACTUELLES  
*IN SITU*, EXPÉRIMENTALES ET INTERDISCIPLINAIRES  
ET  
LABORATOIRE CITOYEN

PROJET PRÉSENTÉ À LA DIRECTION DE  
LA CULTURE ET DU PATRIMONE  
DE MONTRÉAL

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION SUR LES QUARTIERS CULTURELS  
(SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2011)

PAR  
JULIE FAUBERT, LISE GAGNON, MICHEL GAUTHIER ET JOSÉE LAPLACE

NOVEMBRE 2011

## TABLE DES MATIÈRES

Origine du projet p. 3

Description du projet p. 5

- Lieu de diffusion des pratiques actuelles *in situ*, expérimentales et interdisciplinaires
- Gouvernance et mode de gestion proposés
- Préservation de l'architecture et de l'aménagement actuels
- Une programmation ancrée dans son milieu

Le Bain Saint-Michel dans l'écologie artistique de Montréal p. 9

- Lieu d'identité culturelle pour la communauté milendoise
- Le Bain Saint-Michel : Laboratoire citoyen
- Lieu de médiation culturelle pour la communauté milendoise et montréalaise
- Ouverture et accessibilité au grand public
- Le Bain Saint-Michel : un lieu phare de la création actuelle du circuit artistique touristique montréalais

Conclusion p. 13

### Annexes

- Déclaration de la Coalition pour le Bain Saint-Michel
- Appuis au projet
- Photographies de quelques performances tenues au Bain Saint-Michel
- Historique du Bain Saint-Michel

## DESCRIPTION DU PROJET

### LE BAIN SAINT-MICHEL : LIEU DE DIFFUSION DES PRATIQUES ACTUELLES *IN SITU*, EXPÉRIMENTALES ET INTERDISCIPLINAIRES

*Le projet du Bain Saint-Michel* s'inscrit dans une volonté de sauvegarde historique de ce lieu pluriel et collectif, tant en regard de son passé de bain public que de son redéploiement comme lieu de création et de diffusion pour les pratiques artistiques actuelles *in situ*, expérimentales et interdisciplinaires.

Dans l'écosystème de la culture montréalaise actuelle, le Bain Saint-Michel est désormais une référence incontournable. La gestion souple de cet équipement culturel excédentaire par la Ville de Montréal a participé et participe encore à l'éclosion et au déploiement de pratiques émergentes, interdisciplinaires et expérimentales. En tant que lieu de diffusion *laboratoire*, le Bain Saint-Michel se présente comme un espace où le risque est autorisé, permettant ainsi à des propositions audacieuses de prendre forme, d'être vues et d'enrichir la réflexion et le travail de nombre d'artistes et de citoyens montréalais. Toute ville qui, aujourd'hui, se réclame du qualificatif culturel, se doit de soutenir ces espaces de risque qui nourrissent l'ensemble des pratiques artistiques se déployant sur son territoire.

Depuis 1998, la Ville de Montréal met le Bain Saint-Michel à la disposition des artistes et collectifs désirant y présenter un projet artistique. Le caractère singulier (histoire, architecture, dimensions) de cet ancien bain public y attire des créations issues de pratiques et de disciplines aussi diversifiées que les arts visuels, médiatiques ou interdisciplinaires, la danse, le théâtre, l'art sonore, la musique et la performance. Bien que ces projets ne soient pas soumis à un comité de programmation, il semble se dégager, avec les années, une certaine « couleur », une tonalité propre aux créations qui naissent dans le Bain Saint-Michel.

De fait, nombreuses sont les interventions artistiques présentées au Bain Saint-Michel qui se distinguent par leur volonté d'établir un dialogue entre la proposition artistique et ce lieu unique qu'est le Bain: elles relèvent, bien qu'à travers des formes diversifiées, de la pratique *in situ*.<sup>1</sup> Qu'il s'agisse de performance [Julie-Andrée T. (Québec), Non Grata (Estonie), Zhu Yu (Chine), Viva! Art Action, 2006; Monika Günther et Ruedi Schill (Suisse), Viva! Art Action, 2009], d'installation [*Le long ruban rouge*, Julie Faubert et Héroïse Audy (2001); *Sonar*, Ingrid Bachmann (2001); *Les Hivernales*, Perte de signal (2002); *Aqua Ephemere/Subaqueous Spring*, Lenka Novakova (2010)], d'art sonore [Mineminemine, Viva! Art action, 2009], de musique (*Domestik*, Ekumen, 2008), de danse (*Piss in the Pool*, Wants&Needs, 2007-2011), de théâtre (*Bricolages pour femmes et ours polaire*, Système Kangourou, 2008) ou même, d'art culinaire (SP38, Viva! Art action, 2006; 2009), les propositions artistiques présentées au Bain Saint-Michel n'ont de cesse d'interroger l'histoire, l'architecture, la dimension publique (la rencontre, l'échange, la différence qu'elle suppose) du Bain et la relation étroite s'établissant entre l'œuvre et le public dans un tel type d'espace (absence de division entre la scène et le public, caractère immersif et mobilité des propositions, relations de proximité entre les spectateurs, etc.). Bien que nombre des œuvres qui y sont présentées ne s'intéressent pas spécifiquement à la dimension publique de ce lieu particulier, elles proposent toutes, à leur manière, des modes d'être ensemble, des manières de regarder, d'écouter et d'expérimenter qui déjouent les conditions de

---

1 «Une œuvre "in situ" ("sur place") est exécutée en fonction du lieu où elle est montrée, pour y jouer un rôle actif, souvent jouant avec l'espace (par exemple la légende de la sculpture anamorphosée d'Athéna réalisée par Phidias). L'œuvre "in situ" est aujourd'hui généralement unique (non rejouée) et éphémère, présentée sous forme d'installation. »  
Définition tirée du site : <http://artair.canalblog.com/archives/2011/01/23/3967804.html>

réception habituelles de l'œuvre d'art.

Notre proposition n'introduit donc pas une nouvelle fonction ni ne transforme intégralement le programme actuel du Bain Saint-Michel. Elle cherche plutôt à consolider, à bonifier et à pérenniser l'extraordinaire potentiel de *ce qui est déjà là*, architecture et culture confondues.

Nous jugeons cependant indispensable de resserrer les liens entre les artistes qui occupent le Bain Saint-Michel et la communauté du Mile End. D'une part, le Bain fait partie de l'identité même du Mile End et, d'autre part, les citoyens du quartier ont, à plusieurs reprises, mentionné le fait qu'ils voulaient que ce lieu soit ouvert à la communauté. Ainsi, le projet du Bain tel que nous le concevons s'appuie sur une participation des citoyens à la programmation plus large du lieu incluant tables rondes, discussions, rencontres des groupes communautaires et médiation culturelle.

## GOUVERNANCE ET MODE DE GESTION PROPOSÉS

Vu l'importance du Bain pour le secteur de la création actuelle, nous souhaitons que la Ville de Montréal officialise le statut du Bain Saint-Michel comme lieu de diffusion des pratiques actuelles *in situ*, expérimentales et interdisciplinaires. Le projet se voulant aussi un lieu d'expérimentation et d'ouverture bien ancré dans son milieu, nous proposons que la Ville de Montréal reste propriétaire du lieu, mais confie à un comité composé d'artistes, de travailleurs culturels et de citoyens du Mile End, le soin d'en planifier la programmation.

En effet, étant donné l'importance dans cette proposition accordée aux liens avec les communautés tant artistique que locale, nous croyons que la gestion et la programmation du Bain devraient relever d'une participation des groupes artistiques qui l'utilisent et des citoyens du quartier. Une réflexion devra donc se faire sur le mode de gestion et de participation en tenant compte des exigences administratives de la Ville.

Un comité de programmation pourrait comprendre des personnes occupant des postes électifs (artistes et citoyens) et d'autres nommées par la Direction de la culture et du patrimoine. Elles auraient la responsabilité de veiller à l'excellence des activités proposées et à l'équilibre entre les différents objectifs. Enfin, la présente proposition part de l'hypothèse que le Bain Saint-Michel demeurerait un équipement culturel distinctif de la Ville de Montréal s'inscrivant dans le réseau Accès-Culture sans être une Maison de la culture à proprement parler.

## PRÉSERVATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT ACTUELS DU BAIN SAINT-MICHEL

La programmation spontanée qui est celle du Bain Saint-Michel depuis 1998 semble avoir démontré, au fil des ans, que le fort potentiel architectural de cet espace permet à une grande diversité de pratiques de se renouveler, d'innover et de donner lieu à des événements culturels inédits. En ce sens, il nous semble d'une importance cruciale que la programmation du Bain Saint-Michel se lie à la réalité architecturale, historique et socioculturelle de ce lieu.

Il est pertinent de souligner que l'aventure du Bain Saint-Michel a été jusqu'ici celle du peu de moyens techniques, celle de l'utilisation de l'espace à sa plus simple expression. Cette avenue a prouvé que la créativité, la sensibilité et l'intelligence pouvaient très bien composer avec cet état et que même la nudité de l'espace devenait partie prenante d'une réflexion sur le lieu. Nous souhaitons donc préserver

«l'esprit du lieu» du Bain en insistant sur la préservation de son espace intérieur qui est une source d'inspiration tant pour la création des œuvres que lors de leur diffusion.

Par ailleurs, notre proposition s'érige face à la menace de voir un jour disparaître cet espace unique de diffusion expérimentale du paysage culturel montréalais. Selon un avis du Conseil du patrimoine de Montréal daté du 9 septembre 2005, le Bain Saint-Michel serait sur « une liste de bâtiments municipaux excédentaires dont la Ville pourrait se départir »<sup>2</sup>. Connaissant l'état actuel du bâtiment, il est aisé de prévoir qu'il nécessitera, à plus ou moins court terme, des travaux importants tant au niveau de ses infrastructures (électricité, chauffage, toit, etc.) que de sa maçonnerie. Dans ce contexte, le statut de « bâtiment excédentaire » nous inquiète tout particulièrement. Devant l'état précaire du Bain, nous sommes conscients que la réfection du lieu est une avenue à envisager à court terme pour pérenniser sa vocation comme espace artistique et laboratoire citoyen.

## UNE PROGRAMMATION ANCRÉE DANS SON MILIEU

Notre proposition vise à exploiter à son plein potentiel la relation entre la pratique artistique et son inscription dans un lieu, que celle-ci soit à l'échelle du bâtiment, du quartier, voire même de la ville. En plus de conserver l'aspect spontané et ouvert qui caractérise l'occupation actuelle du Bain, nous désirons développer un espace de programmation et d'échange autour des pratiques actuelles *in situ*, des pratiques interdisciplinaires, ouvrir un espace de discussion autour de l'inscription de l'art dans un milieu physique, social, culturel ou politique.

Il est à noter que la réflexion autour des pratiques actuelles *in situ*, quoique très dynamique dans les milieux émergents montréalais (notamment par le Centre de recherche urbaine de Montréal (CRUM)<sup>3</sup>, l'atelier d'exploration urbaine SYN, les centres d'artistes Dare-Dare, Articule et Centre des arts actuels Skol, le collectif *artivistic...*) n'est pas encore incarnée dans un lieu qui lui soit attribué en territoire montréalais. Pourtant, les pratiques *in situ* sont des plus actuelles et ce, tant en Europe qu'à travers les Amériques.

En ce sens, notre intérêt pour les pratiques *in situ* dépasse la seule intégration de l'œuvre à un site : nous considérons ici l'œuvre comme un agent activateur d'espace et de communauté et désirons, par ce biais, créer un espace de discussion entre artistes et citoyens.

Les œuvres issues de pratiques *in situ*, expérimentales, interdisciplinaires que l'on a vues se déployer dans le Bain Saint-Michel jusqu'ici, témoignent, en grande majorité, de cette ouverture à l'autre, de ce désir de rencontre. Il nous semble donc ici d'une grande pertinence d'encourager ces pratiques qui, par leur intégration à un milieu, engagent des rapports inédits et novateurs entre le monde de l'art et la communauté dans lequel celui-ci s'inscrit.

---

2 [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL\\_PATRIMOINE\\_MTL\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A05](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_PATRIMOINE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A05)

3 « Le Centre de recherche urbaine de Montréal (CRUM) est un groupe de recherche symbiotique (parasite) qui ne possède aucun lieu de diffusion. Il utilise les réseaux de diffusion préexistants pour présenter des projets divers. Le CRUM est un collectif d'artistes se consacrant à l'exploration des liens entre art et espace urbain. » (Site du CRUM)

## LE BAIN SAINT-MICHEL DANS L'ÉCOLOGIE ARTISTIQUE DE MONTRÉAL

### LIEU D'IDENTITÉ CULTURELLE POUR LA COMMUNAUTÉ MILENDOISE ET MONTRÉALAISE

Le Mile End a été identifié par une récente étude pancanadienne comme étant le quartier possédant le plus haut pourcentage de résidents artistes (*Cartographie des artistes et des travailleurs culturels dans les grandes villes du Canada*, Hill Strategies, 2010<sup>4</sup>). Il se caractérise aussi par une vie collective et communautaire particulièrement dynamique. Étonnamment, il existe peu de lieux de diffusion qui revendiquent une quelconque dimension identitaire par rapport à la communauté du Mile End (du point de vue de la diffusion artistique). Toutefois, la vocation actuelle et future du Bain fait aujourd'hui partie des enjeux majeurs soulevés par les citoyens du Mile End. Lors du Forum des citoyens du Mile End (2009), nous avons pu entendre les nombreuses réclamations citoyennes exprimant le désir de voir le Bain Saint-Michel transformé en un lieu de diffusion culturelle plus « officiel » et surtout, plus accessible à la communauté du Mile End. Ainsi, l'une des recommandations phares du Forum consistait en la « restauration et rénovation du Bain Saint-Michel afin de maximiser son potentiel comme lieu de diffusion culturelle ou comme centre communautaire.<sup>5</sup> »

La démarche citoyenne en cours identifie, pour le Bain Saint-Michel, les points suivants comme primordiaux : « respect du patrimoine : protéger le bâtiment », « respect des éléments architecturaux », « rassemblement des travailleurs culturels sous un même toit », « lieu de rencontre culturelle » et « animation culturelle et communautaire.<sup>6</sup> » Notre proposition fait écho à ces recommandations. Reconnaissant que ce lieu identitaire est lié à une histoire et à un quartier particuliers, nous voulons que le Bain Saint-Michel continue de faire partie intégrante du patrimoine architectural, culturel et social du Mile End.

### LE BAIN SAINT-MICHEL, LABORATOIRE CITOYEN

Pour ces raisons, le projet prévoit que puissent se développer au Bain Saint-Michel des pratiques citoyennes qui ont trait aux affaires de la cité. La participation active et positive des citoyens à la réflexion sur l'aménagement urbain et la vie du quartier, notamment dans la mobilisation qui s'exerce dans le cadre du « redéveloppement » du secteur Saint-Viateur Est (Maguire) où se trouve le Bain Saint-Michel, s'est traduite par des propositions novatrices qui font montre d'une véritable vision du territoire.

Nous croyons, comme « le concept de quartier culturel s'inscrit dans une nouvelle mouvance, celle des approches intégrées du développement urbain (...) [qui] met de l'avant les principes de transversalité, d'horizontalité, de partenariat et de coproduction en réseau<sup>7</sup>, que l'animation et la gestion d'un quartier culturel dynamique à long terme passe par la contribution et l'implication de ses artistes et citoyens. Afin de renforcer la présence active des citoyens soucieux de la vitalité de leur quartier, le mouvement citoyen déjà bien engagé doit toutefois s'enraciner davantage pour élargir ses

---

4 [http://www.hillstrategies.com/docs/Cartographie\\_artistes.pdf](http://www.hillstrategies.com/docs/Cartographie_artistes.pdf)

5 Recommandation tirée du document « Mile End en chantier » rédigé par les membres du Comité des citoyens du Mile End à la suite du Forum citoyen d'avril 2009.

6 *Ibid.*

7 Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, *Les quartiers culturels, Document d'orientation présenté devant la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports*, septembre 2011, p. 17.

bases et gagner en représentativité au sein de la population. Pour cela, des assises physiques permanentes lui sont nécessaires. Le besoin d'un lieu public ouvert, identificatoire du mouvement citoyen, est ressenti par plusieurs des acteurs et membres actifs du Comité des citoyens du Mile End.

Étant donné que l'on mise beaucoup sur la participation citoyenne pour le futur des villes mais que des mécanismes et modes de représentativité éprouvés se font attendre, nous proposons donc de faire du Bain Saint-Michel un laboratoire vivant où se développent et s'expérimentent ces pratiques et ces nouvelles formes de prise en charge et de délibération citoyenne.

## LIEU DE MÉDIATION CULTURELLE POUR LA COMMUNAUTÉ MILENDOISE ET MONTRÉALAISE

La médiation culturelle est une notion aujourd'hui centrale de plusieurs politiques de la Ville de Montréal. Rappelons que le *Plan d'action 2007-2017, Montréal, Métropole culturelle*<sup>8</sup> dans le premier alinéa de sa première orientation qui veut «améliorer l'accès à la culture» identifie la médiation culturelle comme stratégie première pour «favoriser le droit à la culture pour tous les citoyens»<sup>9</sup>. La Ville s'est dotée depuis 2005 de programmes pour soutenir des initiatives en cette matière. Parallèlement, l'accès à la culture est aussi envisagé comme une condition nécessaire du «développement social», entendu comme un processus collectif visant à favoriser le plein épanouissement des collectivités et de leurs membres. Aussi, les «Plans d'action en développement social» que doivent adopter certains arrondissements de Montréal (dans le cadre du «contrat de Ville») considèrent également la médiation culturelle comme un des moyens pour faciliter un meilleur accès à la culture à tous les groupes qui composent leur population.

Or, si tout converge pour reconnaître l'apport indispensable de la culture à la société, et que de nombreuses initiatives en matière de médiation culturelle émanant d'organismes culturels (ou d'organismes d'économie sociale en culture) se montrent de plus en plus innovantes et multiformes (selon une étude de Jacob et Bélanger, 2009), il semble qu'à l'échelle des arrondissements, la culture soit souvent cantonnée dans une sphère distincte de celle dans laquelle évoluent les autres acteurs du monde municipal et communautaire. Il y a donc lieu d'approfondir le maillage entre ces secteurs.

La notion de médiation culturelle est de plus en plus perçue «comme un processus d'appropriation du sens, à travers un rapport personnalisé et vivant entre les références culturelles et les individus. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel»<sup>10</sup>. Ainsi, devant la relative impasse dans laquelle se retrouvent les approches traditionnellement adoptées pour démocratiser la culture, qui ne parviennent pas à rejoindre certaines clientèles plus «réfractaires», plusieurs observateurs voient les nouvelles stratégies de médiation culturelle passer du modèle de «démocratisation de la culture» à un modèle de «démocratie culturelle» «comprise comme valorisation de la diversité et de l'expression culturelles sous toutes leurs formes»<sup>11</sup>.

---

8 Qui fait suite à l'adoption en 2005 de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal et au *Rendez-vous novembre 2007 - Montréal, Métropole culturelle*.

9 *Plan d'action 2007-2017, Montréal, Métropole culturelle*, Ville de Montréal, Culture Montréal, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Gouvernement du Québec et Gouvernement du Canada, novembre 2017, p. 10.

10 Site de Culture pour tous : [http://mediationculturelle.culturepourtous.ca/mediation.html#1\\_1](http://mediationculturelle.culturepourtous.ca/mediation.html#1_1)

11 JACOB, Louis et Anouk BÉLANGER, 2009, *Répertoire raisonné des activités de médiation culturelle à Montréal phase I, Rapport final*, p. 42.

Dans ce contexte, nous croyons que le Bain, lieu civique par excellence, qui à ses origines accueillait plus de 1000 visiteurs chaque semaine, pourrait être un endroit privilégié où expérimenter ce rapprochement des sphères culturelle et sociale par le caractère public qui lui est inhérent - d'ailleurs inscrit sur sa façade -, en (re)devenant pleinement accessible, tant en termes humains que physiques à sa communauté environnante. Il s'agirait donc de construire, sur des bases égalitaires, le lieu de cette rencontre. Le bâtiment bénéficie d'ailleurs d'une position géographique et d'un mode d'insertion dans la ville propices à cette ouverture sur son milieu.

Différentes stratégies et initiatives peuvent être envisagées afin d'articuler la cohabitation et la rencontre des dimensions culturelles et communautaires dans un même lieu, que ce soit en faisant du Bain le «quartier général» du mouvement citoyen où tenir les rencontres et discussions sur des questions qui touchent le quartier ou la ville, que par des projets artistiques qui engagent un dialogue direct avec la population du quartier. De même, celle-ci pourrait être invitée à prendre une part active à la réhabilitation du bâtiment. Des partenariats avec des organismes du quartier, notamment ceux qui oeuvrent auprès des jeunes et des adolescents (écoles, YMCA), pourront être développés afin de faciliter les liens avec différents groupes parmi la population, dans une perspective inclusive.

## OUVERTURE ET ACCESSIBILITÉ AU GRAND PUBLIC

Depuis que la Ville de Montréal a mis le Bain Saint-Michel à la disposition de la communauté artistique en 1998, l'occupation du lieu se fait de façon sporadique, spontanée et très diversifiée. Bien que permettant la production d'une pluralité de propositions, cette formule n'a pas été accompagnée d'un effort pour augmenter la visibilité de la programmation auprès de l'ensemble du public culturel montréalais. Il est en effet très souvent difficile de savoir quel artiste ou quelle compagnie seront diffusés au cours de l'année dans le Bain.

Lors du Forum des citoyens d'avril 2009, nombre de citoyens avaient mentionné leur désir de voir ce lieu s'ouvrir à la communauté du Mile End. Conséquemment, outre les efforts évoqués plus haut, la valorisation de la programmation – via un site web, des dépliants, des annonces dans les réseaux sociaux – permettrait de diffuser et de rendre accessibles à l'ensemble du public culturel montréalais les multiples visages de l'art *in situ* et des pratiques interdisciplinaires.

Nous croyons donc qu'il importe d'identifier clairement le Bain Saint-Michel comme un lieu de diffusion des pratiques actuelles *in situ*, expérimentales et interdisciplinaires. Ainsi, nous pourrions faire connaître et démystifier auprès du public les pratiques qui s'y déploient tout en participant à leur reconnaissance et à leur compréhension. Une visibilité accrue du Bain permettra de développer, tout au long de l'année, des actions culturelles dans l'environnement social en tissant des liens privilégiés avec la communauté. Nous favoriserons alors la découverte de différentes pratiques artistiques par le biais d'actions diverses : conférences, rencontres, mise en place d'ateliers, accès à des répétitions publiques. De plus, une place importante pourrait être donnée au public scolaire environnant qui serait invité à diverses prestations ou présentations d'artistes.

## LE BAIN SAINT-MICHEL : UN LIEU PHARE DE LA CRÉATION ACTUELLE DU CIRCUIT ARTISTIQUE TOURISTIQUE MONTRÉALAIS

Tourisme Montréal travaille en ce moment à un Plan d'action<sup>12</sup> afin d'attirer une plus vaste clientèle touristique internationale. Parmi les points que soulève le document en cours d'élaboration, plusieurs sont en phase avec notre proposition :

- Selon Tourisme Montréal, il importe d'augmenter l'accessibilité et la visibilité des événements et lieux de création actuelle auprès des touristes. Actuellement, ni le public montréalais en général, ni les touristes ne connaissent bien le Bain Saint-Michel. Il sera donc nécessaire d'en faire une promotion active et suivie. C'est à cette seule condition qu'il peut devenir un lieu phare de la création actuelle.
- Les touristes qui s'intéressent aux arts ont le désir de vivre des expériences authentiques plutôt que d'être de simples visiteurs, et les pratiques expérimentales qui sont présentées dans le Bain misent très souvent sur une participation du public à l'expérience artistique.
- Le Mile End est vu comme un pôle de créativité. Notre proposition contribue à la valorisation du Mile End comme pôle de la création actuelle expérimentale à Montréal. En adoptant notre proposition, la Ville renforcera la présence de la création actuelle dans les lieux publics et axes touristiques importants.
- Le plan d'action fait enfin état de la volonté d'accroître les déplacements touristiques à l'extérieur du centre-ville. Le Bain tel que nous le concevons attirera les touristes dans d'autres lieux artistiques du secteur, tels les centres d'artistes Clark, articule ou la Centrale, pour n'en nommer que quelques uns.

Par ailleurs, le *Rapport sur la mise en valeur de la création actuelle à Montréal*<sup>13</sup> révèle que «le parc immobilier incluant studios, laboratoires, lieux de diffusion est inadéquat à long terme pour le développement des pratiques émergentes»<sup>14</sup>. Le RAIQ entreprend actuellement une recherche auprès des artistes qui pratiquent l'interdisciplinarité pour sonder leurs besoins spécifiques pour des lieux de diffusion, création, résidence, documentation. Les résultats de la recherche menée par le consultant Carl Johnson dans le cadre d'une Brigade volante du Conseil des arts du Canada seront accessibles au début du printemps 2012. Mais, déjà, la communauté de la performance a identifié le Bain Saint-Michel comme un espace bien adapté à la diffusion de ses pratiques.

Enfin, si plusieurs lieux de diffusion en théâtre ont fait l'objet de rénovations dernièrement, aucun lieu destiné aux pratiques interdisciplinaires n'a bénéficié de tels traitements. Comme les portails touristiques accordent une place prépondérante aux disciplines qui se démarquent par une forte créativité<sup>15</sup>, il importe de consolider le fonctionnement des structures d'accueil qui se vouent à ces pratiques. Investir comme l'a fait récemment Toronto<sup>16</sup> dans la mise aux normes de lieux destinés à la création actuelle – et plus particulièrement dans la réfection du Bain Saint-Michel – sera donc une stratégie gagnante pour contribuer à faire de Montréal une destination prisée du tourisme culturel international.

---

12 Une des auteurs de la proposition a eu accès au document de travail du Plan d'action dans le cadre de son travail.

13 *Rapport sur la mise en valeur de la création actuelle à Montréal*, Tourisme Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine, 27 mai 2011, 67 p.

14 *Ibid*, p. 9.

15 *Ibid*, p. 30.

16 *Ibid*, p. 33

## CONCLUSION

La crise qui affecte actuellement le monde occidental (et plus particulièrement encore l'Europe et notre voisin du sud) appelle des transformations profondes en ce qui a trait aux institutions démocratiques. La culture et le monde de l'art n'échappent pas à cette urgence de repenser et de réinventer nos habitudes d'organisation, de fonctionnement et de vivre-ensemble. Le projet du Bain Saint-Michel, tel que nous vous le présentons ici, constitue une nouvelle voie, une ouverture possible en matière de culture et de démocratie : un lieu qui allie la créativité et l'innovation de l'avant-garde artistique à celles d'une avant-garde sociale active, communautaire et locale.

Nous croyons que le modèle du Bain Saint-Michel est des plus novateurs en termes de rencontre entre l'art et la société et que ce type de rencontre doit prendre place dans des lieux dont le caractère public est assumé. Comme nous l'avons vu, ce projet prend racine dans de nombreuses années d'expérimentation artistique et citoyenne, dans *ce qui est déjà là* et ne demande qu'à être expérimenté de manière plus pérenne. Il ne s'agit pas de plaquer une nouvelle fonction à un lieu ou à un territoire, mais bien plutôt de s'inspirer de ce qui existe déjà afin de lui permettre de s'épanouir.

Une ville, pour assurer la vivacité de sa culture, se doit d'aller de l'avant, de nourrir l'audace et l'expérimentation. Montréal, la culturelle, l'innovante, la créatrice, a besoin de ce type d'espaces où le risque s'allie à la créativité. Elle a besoin de se doter de lieux qui s'enracinent dans un territoire comme celui du Mile End - avec son histoire, ses habitants, sa vitalité - , afin de vivre tous les possibles de sa solidarité.

## ANNEXES

- DÉCLARATION DE LA COALITION POUR LE BAIN SAINT-MICHEL
- APPUIS AU PROJET
- PHOTOGRAPHIES DE QUELQUES PERFORMANCES TENUES AU BAIN SAINT-MICHEL
- HISTORIQUE DU BAIN SAINT-MICHEL

**Montréal, le 7 avril 2010**

**COALITION POUR LE BAIN SAINT-MICHEL (CBSM)**  
Déclaration d'intention des organismes

Agence Topo  
articule  
Centre d'art et de diffusion Clark  
CRCI/ mineminemine  
DARE-DARE  
La Centrale  
Les Ateliers Quartier général  
Les Filles électriques  
PI2 (Regroupement des créateurs de Saint-Viateur est)  
Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec  
Sala Rossa + Festival Suoni per il popolo + Casa del Popolo  
Viva ! Art Action

À Montréal, des artistes, collectifs d'artistes et organismes forment une coalition afin de préserver le patrimoine architectural, historique et culturel du Bain Saint-Michel situé au 5300, rue Saint-Dominique.

Attendu que :

Le Bain Saint-Michel est, depuis bientôt 10 ans, un lieu important de création et de diffusion pour les pratiques interdisciplinaires – qu'il s'agisse de performances, nouvelles pratiques, projets audio, vidéo, et arts vivants d'expérimentation.

Le Bain Saint-Michel est un édifice qu'occupent régulièrement les artistes et diffuseurs de Montréal, lesquels font du Mile-End un quartier unique pour la création.

Bien qu'ils soient soutenus et présentés dans différents lieux de diffusion, les artistes interdisciplinaires n'ont pas accès à un lieu de diffusion qui réponde aux exigences caractéristiques de leurs différentes pratiques et qui leur soit spécifiquement dédié.

Les artistes doivent pouvoir choisir les lieux où ils veulent vivre, travailler et diffuser leur travail. Le Quartier des spectacles bénéficie d'un soutien financier important pour son développement, mais il n'est pas le lieu privilégié par les artistes interdisciplinaires pour la production et la diffusion de leurs œuvres.

Le Bain Saint-Michel est l'un des derniers espaces culturels de la Ville de Montréal à être utilisé par différents artistes et organismes et, ainsi, à ne pas appartenir à un seul groupe artistique.

Le Bain Saint-Michel fait partie du patrimoine architectural, culturel et social du Mile-End.

La Coalition pour le Bain Saint-Michel (CBSM) vise à protéger et à pérenniser le Bain Saint-Michel comme lieu spécifique de diffusion et d'expérimentation pour les arts interdisciplinaires.

La CBSM regroupe des artistes, collectifs d'artistes et organismes qui explorent des avenues différentes de diffusion pour les pratiques interdisciplinaires, les pratiques émergentes et les pratiques expérimentales.

La CBSM désire que le Bain Saint-Michel serve à la diffusion des œuvres de nombreux artistes, qu'il ne soit pas le lieu d'une seule compagnie, et qu'il reste ouvert et accessible à la communauté.

La CBSM souhaite que le Bain Saint-Michel soit géré de façon équitable et collective, en favorisant une occupation souple par les artistes et les membres de la communauté.

La CBSM désire préserver l'aspect architectural du Bain Saint-Michel (en sauvegardant tant son aspect intérieur qu'extérieur) ainsi que le caractère collectif et public qui le caractérise. En ce sens, la coalition se développe en accord avec les recommandations de la démarche citoyenne en cours qui priorise les points suivants: « respect du patrimoine : protéger le bâtiment », « respect des éléments architecturaux », « rassemblement des travailleurs culturels sous un même toit », « lieu de rencontre culturelle », « animation culturelle et communautaire ». \*

Pour toute information sur la coalition et ses actions, veuillez communiquer avec :

Lise Gagnon, directrice du Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec  
dg@raiq.ca / 514 380 3093

Un site web sera créé sous peu. On pourra y suivre les actions de la coalition, de même qu'y témoigner son appui. D'ici là, joignez-vous aux 300 fans de la CBSM :  
<http://www.facebook.com/pages/Coalition-Bain-Saint-Michel/112031918807>

-30-

\* Recommandations tirées du document « Mile-End en chantier » rédigé par les membres du Comité des citoyens du Mile-End à la suite du Forum citoyen d'avril 2009. « Proposition privilégiée : Restauration et rénovation du Bain Saint-Michel afin de maximiser son potentiel comme lieu de diffusion culturelle ou comme centre communautaire. »

## APPUIS AU PROJET

Texte de présentation de la pétition signée au Bain Saint-Michel lors de *Viva! Art action 2011*

---

### LE BAIN SAINT-MICHEL : LIEU DE CRÉATION ET DE DIFFUSION DES PRATIQUES ACTUELLES IN SITU, EXPÉRIMENTALES ET INTERDISCIPLINAIRES

Projet présenté à la Direction de la culture de la Ville de Montréal par Julie Faubert, Lise Gagnon, Michel Gauthier et Josée Laplace, septembre 2011

Le projet du Bain Saint-Michel s'inscrit dans une volonté de sauvegarde historique de ce lieu pluriel et collectif, tant en regard de son passé de bain public que de son redéploiement comme lieu de création et de diffusion pour les pratiques artistiques actuelles in situ, expérimentales et interdisciplinaires. Notre proposition n'introduit pas une nouvelle fonction ni ne transforme intégralement le programme actuel du Bain Saint-Michel, mais cherche plutôt à consolider, à bonifier et à pérenniser l'extraordinaire potentiel de ce qui est déjà là, architecture et culture confondues. Nous considérons aussi indispensable le fait de resserrer les liens entre les artistes qui occupent le Bain Saint-Michel et la communauté du Mile End et ce, par une programmation axée sur les pratiques in situ, mais aussi par une participation balisée des citoyens à la gestion du lieu.

Étant donné la menace de disparition qui plane actuellement sur le Bain Saint-Michel - équipement surnuméraire de la Ville de Montréal -, nous considérons qu'il est urgent de proposer une solution à long terme pour maintenir la vocation actuelle du Bain Saint-Michel.

Enfin, nous proposons que la Ville de Montréal reste propriétaire du lieu, mais confie à un comité composé d'artistes, de travailleurs culturels et de citoyens du Mile End, le soin d'en planifier la programmation.

J'appuie le projet du Bain Saint-Michel!

---

### ORGANISMES DE DIFFUSION ARTISTIQUE :

Agence TOPO

Articule

ATSA

Centre d'art et de diffusion Clark

Collectif TOUVA

CRCI/mineminemine

Dare-Dare, Centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal

Des mots d'la dynamite

Les Filles électriques

Galerie La Centrale / Powerhouse

GIV

Improvisation picturale de Montréal

InterArts

Oboro

OFFTA

L'Orchestre d'hommes orchestres

Pied Carré, Regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est

Pique-nique, collectif d'artistes

(suite, organismes)

Le Pont Bridge  
Quartier général  
RAIQ (Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec)  
Sala Rossa + Festival Suoni per il popolo + Casa del Popolo  
Viva! Art action

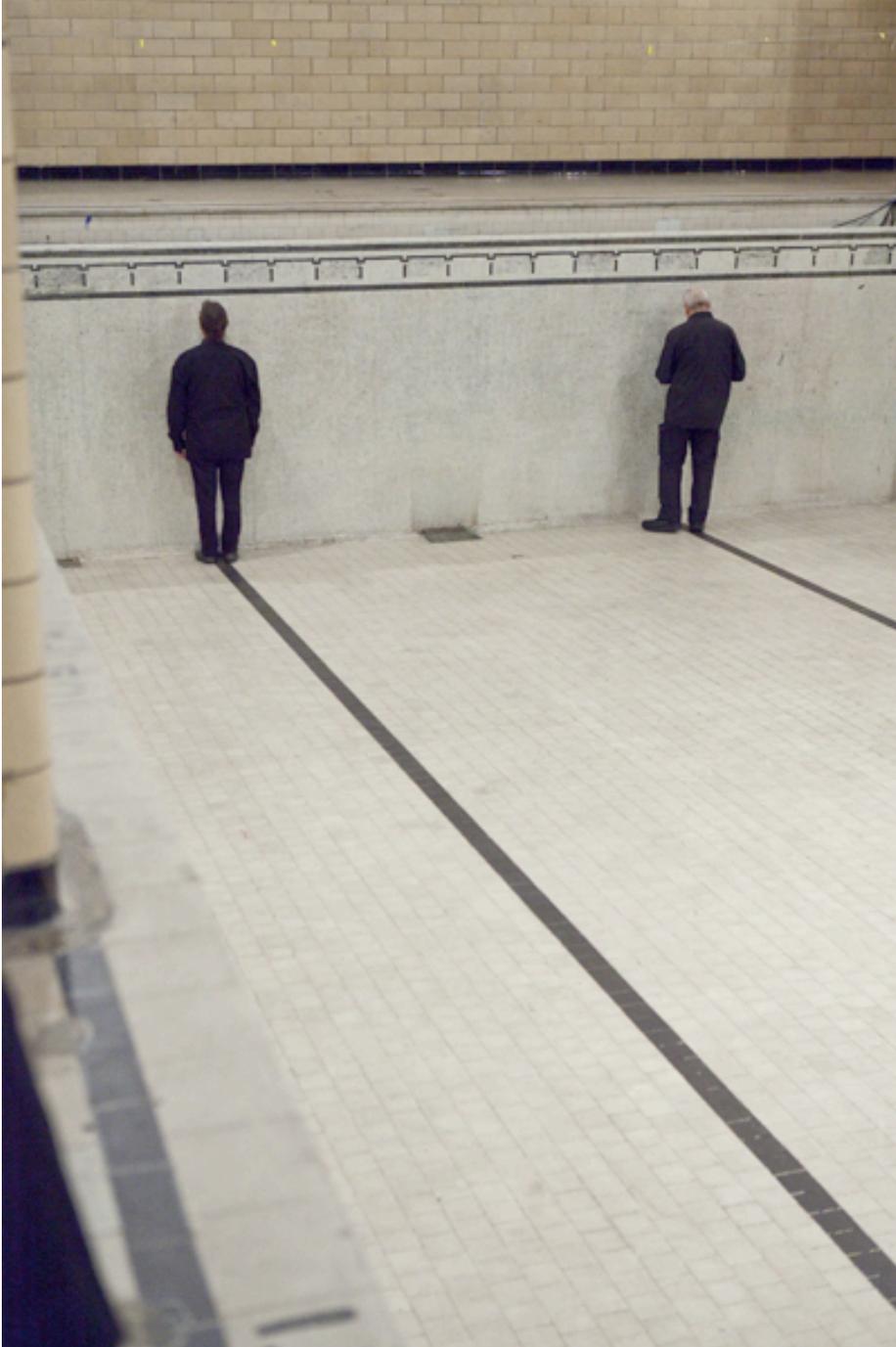
ARTISTES ET TRAVAILLEURS CULTURELS:

D.Kimm	Johanne Madhore	Anne-Marie Boudreau
Nathalie Derome	Mathieu Lacroix	Raphaëlle Aubin
Jasmine Catudal	Manuela Lalic	Isabelle Anguita
Carole Nadeau	Marie-Andrée Rho	Alix Coudurier
Alexis Bellavance	Élizabeth Picard	Gisela Restrepo
Anne Bérubé	Jason Arseneault	Harry Smoak
Martin Dufrasne	Helena Martin	Jean-Pierre Caissie
Annie Roy	Dominic Dubois	Biz (Loco Locass)
Emmanuel Sévigny	Libby Shea	Jocelyn Philibert
Claudine Hubert	Véronique Leblanc	Line Nault
Stéphane Trudel	Mylene Palardy	Danny Gaudreault
Valérie Blass	Michelle Lacombe	André-Éric Létourneau
Sylvie Tourangeau	Marc Dutin	Catherine Bolduc
Rachel Echenberg	Anne Bertrand	Hélène Brunet Neumann
Shannon Cochrane	Guy L'Heureux	Suzanne Joos
Philippe Allard	Alain Chénier	Marika Nelson
Catherine Bodmer	Sonia Pelletier	Catherine Béchard
Myriam Yates	Patric Lacasse	Daniel Canty
Sébastien Cliche	Jean Gauthier	Emmanuel Madan
Alexandre David	Nathalie Dion	Marie-Anne Alepin
Nicole Fournier	Marie-Suzanne Désilets	Julie Châteauvert
Victoria Stanton	Pascal Boucher	Myriam Lambert
Soufia Bensaïd	Roxanne J. Baril-Bédard	Constanza Camelo-Suarez
Virginie Jourdain	Rhonda Meier	Patsy van Roost
Florence S. Larose	Manon Tourigny	Cynthia Girard
Myriam Jacob-Allard	Marie-Paule Grimaldi	Julie Favreau
Catherine Arseneault	Denyse Gauthier	Jean-Maxime Dufresne
Carl Johnson	Catherine L'Hérault	Virginie Laganière
Mathieu Beauséjour	Larissa Corriveau	Pascaline Knight
Yann Pocreau	Miquel Garcia	Umberto Cirrito
Noémi McComber	Pierre Przysieszniak	Anne Goldenberg
Sarah Bronsard	Chélanie Beaudin-Quintin	Isabel Mohn
Simon Drouin	Nadine Sures	Catherine Bolduc
Stéphanie Chabot	Chloé Poirier-Sauvé	Denis Villeneuve
Mathilde Gérondin	Sylvie Laplante	
Nadine Samuel	Dimo Ivanov	

**PHOTOGRAPHIES DE QUELQUES PERFORMANCES TENUES AU BAIN SAINT-MICHEL**



Monika Günther et Ruedi Schill, (Lucerne, Suisse)  
Performance, VIVA! art action, 2009, photo : Guy L'Heureux



Monika Günther et Ruedi Schill, (Lucerne, Suisse)  
Performance, VIVA! art action, 2009, photo : Guy L'Heureux



Performance de l'artiste danoise Lilibeth Cuenca Rasmussen, 17 septembre 2009



Julie Faubert et H lo se Audy  
Les pens es-mati res (le long ruban rouge) installation-performance

## **HISTORIQUE DU BAIN SAINT-MICHEL**

### **Les bains publics à Montréal**

L'histoire des bains publics à Montréal remonte au début du XIXe siècle. À l'époque où l'eau n'était pas propriété municipale, quelques établissements privés offrent au public la possibilité de prendre un bain moyennant un prix d'entrée.

À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'un des objectifs des autorités municipales est d'assurer des conditions d'hygiène satisfaisantes sur son territoire afin d'offrir aux citoyens de ses divers quartiers une meilleure qualité de vie. Le contexte d'urbanisation quasi effréné qui règne au début du siècle contraint les habitants de plusieurs quartiers de la ville à s'entasser dans des logements exigus qui ne possèdent ni baignoire ni eau chaude.

### **Le Bain Saint-Michel, son histoire.**

Le bain Turcot (aujourd'hui, le bain Saint-Michel) se rattache à la première phase d'édification de bains publics. Construit entre 1909 et 1910, il témoigne de la volonté des administrateurs de l'ancienne ville Saint-Louis de se doter d'un lieu autant hygiénique que récréatif et sportif. Le projet se fait à l'instigation de Napoléon Turcot, maire de la Ville Saint-Louis de 1908 à 1910. Le projet est également soutenu par la Commission scolaire. Le conseil municipal de Saint-Louis achète en 1909 un terrain de la Commission scolaire de la ville, situé à l'angle des rues Saint-Dominique et Maguire.

L'architecture de l'édifice, de style Beaux-Arts, est innovatrice dans l'histoire des bains montréalais des années 1910. Contrairement à la première génération des bains publics qui privilégie l'architecture industrielle ou institutionnelle, le bain turcot exprime la présence d'une fonction d'exception derrière la façade qui s'apparente aux édifices récréatifs tels les théâtres. L'édifice a conservé la majorité de ses caractéristiques architecturales extérieures telles que sa volumétrie, le rythme et l'ordonnance de ses façades ainsi que ses matériaux d'origine. Il possède aujourd'hui un très haut degré d'authenticité. Sa façade sud est percée d'un immense œil-de-bœuf cerclé de pierre artificielle et encadré par des doubles pilastres composés d'alternance de brique. L'édifice constitue un bon spécimen dans la production de son concepteur l'architecte Zotique Trudel. Au moment de sa construction, l'édifice se situe dans un secteur de la ville Saint-Louis en pleine expansion et caractérisé par la présence d'un noyau paroissial et civique organisé autour du parc Lahaye. Malgré le changement dans le paysage urbain (ex. construction des ensembles locatifs de plusieurs étages dans le voisinage), son cadre environnant conserve son homogénéité urbaine et architecturale. L'édifice se trouve à l'écart des voies de circulation, sur une rue secondaire. Mais constitue toutefois un point de repère au sein de son environnement immédiat.

(Source:

[http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri\\_municipal/fiche\\_bat.php?affichage=fiche&ouvrage=&civique=&voie=0&est\\_ouest=&appellation=&arrondissement=0&profil=0&protection=0&bati ment=oui&zone=oui&lignes=25&type\\_requete=simple&id\\_bat=9999-25-0011-01&debut=125](http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri_municipal/fiche_bat.php?affichage=fiche&ouvrage=&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=&arrondissement=0&profil=0&protection=0&bati ment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&id_bat=9999-25-0011-01&debut=125))

### **Transformations majeures du Bain Saint-Michel**

Vers les années 1930 le bain Turcot subit une cure de rajeunissement, mais ces travaux concernent uniquement les intérieurs, tel que : le remplacement de la dalle du pourtour de la piscine par un plancher de béton; la réfection des finis intérieurs des murs, des planchers et du toit; le remplacement des chaudières et installation de filtres, etc. Concepteur de la transformation : Donat Beaupré (architecte de la Ville).

Entre 1956 et 1958, on a effectué le remplacement de la fenestration (menuiserie et verre) par

du bloc de verre ; l'addition d'une porte du côté de la rue Saint-Dominique ; réfection du système électrique et des systèmes de plomberie ainsi qu'installation d'un système de ventilation. (Source: <http://www.coalitionbainsaint-michel.org/>)

### **Avis du conseil du patrimoine de Montréal du 9 septembre 2005**

Le Bain Saint-Michel est, toutefois, sur une liste de bâtiments municipaux excédentaires dont la Ville pourrait se départir. Le Service de développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle tend à rendre disponibles ces édifices excédentaires à des fins culturelles. La réalisation de cette étude des valeurs architecturales et patrimoniales s'inscrit dans le cadre de réflexions quant à l'avenir de ce bien.

### **ANALYSE DU PROJET**

L'analyse effectuée pour cet avis s'appuie, en partie, sur l'étude patrimoniale réalisée par Beaupré et Michaud, architectes, et aussi sur d'autres considérations exigées par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal. Il nous semble qu'afin de remplir un des objectifs du Service, énoncé dans l'avant-propos de l'étude, qui est l'établissement de lignes directrices qui assureraient une réutilisation compatible avec les caractéristiques de l'immeuble, l'étude de l'intérêt patrimonial ne constitue qu'une seule étape en ce sens. Il serait nécessaire d'y inclure, pour une compréhension plus globale et inclusive des pressions urbaines et des besoins du quartier, des analyses qui situeraient le bâtiment par rapport au milieu bâti actuel, qui relèveraient les tendances du quartier et les besoins d'équipements. L'étude déposée, de par sa structure, analyse le bien comme un objet sorti de son contexte et ne constitue en ce sens qu'un volet. C'est, à travers une analyse du contexte urbain (transformation du milieu bâti et du milieu social) et des besoins du quartier ainsi qu'un examen des besoins de l'arrondissement en matière d'équipements, que le processus d'attribution de fonctions peu se faire.

On voit aussi dans l'étude déposée, peu de liens de comparaison avec les autres bains publics municipaux. Son ancienneté est bien notée mais est-ce que le bain Saint-Michel, se démarque pour d'autres éléments, architecturaux ou techniques ? Tel qu'en témoigne une liste en annexe à l'étude, certains bains ont déjà été recyclés à d'autres fonctions telles que musée (bain Généreux), habitation (bain Hogan), salle multifonctionnelle (bain Mathieu). Il pourrait être utile d'examiner le type d'intervention qui s'y est fait et les enseignements qu'ils proposent. Nous nous retenons de faire différents commentaires sur les sections de l'étude. Nous optons plutôt pour analyser le type de conclusions et de recommandations qu'elle contient.

Il semble risqué d'entreprendre une liste des utilisations potentielles de cet édifice (point 3, section III). L'établissement des caractéristiques à conserver (point 2, section III), donne quant à elle une base à partir de laquelle peuvent être arrêtés les critères d'interventions possibles. À partir de ces caractéristiques, il est alors probable d'envisager les utilisations, tout en tirant parti du potentiel mais en connaissant les contraintes ou les immuables qui assurent le maintien des valeurs de l'édifice.

### **Avis du Conseil du patrimoine de Montréal**

Le Conseil du patrimoine de Montréal reconnaît l'importance des bains publics dans le patrimoine municipal et convient en ce sens de l'intérêt du bain Saint-Michel. Aussi, il est important que la Ville, si elle endosse l'importance et l'intérêt de cet édifice et qu'elle souhaite

léguer ce bien (par vente ou bail emphytéotique), développe et mette sur pied les outils et les mécanismes nécessaires afin d'assurer le maintien de son caractère civique. L'étude, globalement bien menée, semble répondre adéquatement au mandat établi. Le Conseil a cependant, une réserve quant aux conclusions du rapport. Celles-ci ne sont pas si rigoureuses et ces recommandations ne dégagent pas en détail les traits représentatifs qui ne doivent pas être touchés sous risque de perdre le caractère de l'édifice, que ce soit ces aspects matériels ou sociaux du bâtiment, ou encore des éléments physiques porteurs d'histoire. À titre d'exemple, il n'est pas clair si la façade, rue Maguire, est un élément à conserver absolument. Aussi, puisqu'une liste d'usages compatibles ne peut tout prévoir, nous suggérons de procéder à partir des traits caractéristiques du bâti. Il sera alors plus vraisemblable d'envisager les utilisations qui se présenteront, de les examiner en regard de cette nouvelle grille qui trace le potentiel et les contraintes du lieu et de juger de la compatibilité en regard du maintien des valeurs architecturales de l'édifice. Enfin, le CPM reprend une recommandation effectuée par les consultants, afin que la Ville développe une politique d'ensemble pour la cession des bâtiments, qui ne sont pas utilisés maintenant ou parce que leur usage civique est en voie de désuétude (p. 41). Ceci recouvre les visées énoncées dans la Politique du patrimoine, d'une Ville gestionnaire et propriétaire exemplaire.

(Source:

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL\\_PATRIMOINE\\_MTL\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A05-SC-14.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_PATRIMOINE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A05-SC-14.PDF))

# LE BAIN TURCOT DANS LE QUARTIER LAURIER

Plus de 1500 personnes fréquentent toutes les semaines cet établissement qui est un des mieux aménagés et des plus modernes qui soient en Amérique.



Vue de l'extérieur du Bain Turcot dans le quartier Laurier. Le grand bassin a 70 pieds de longueur sur 40 de largeur.

Le Bain Turcot, situé à l'angle des rues "Bristol" et "Ruel-Chaplin" dans le quartier... est certainement l'un des plus beaux de la ville. Ses dimensions sont de 40 à 100 pieds et le grand bassin a 70 à 75 pieds. Il possède tout ce qu'il faut pour être parfait et à tout point. L'architecture est dans le style de ce genre et un plaisir au moment de l'usage.

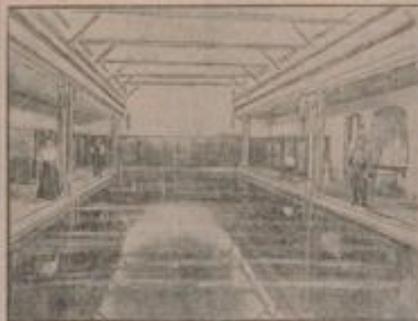
Le Bain Turcot est ouvert au dimanche de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Il est un des plus modernes de ce genre de réputation et ses parties... sont toutes au top et à l'épreuve. Le Bain est fréquenté par 1500 personnes par semaine en moyenne.

Il est ouvert au public tous les jours, excepté les jours qui sont réservés aux femmes et aux jeunes filles, et les jours où les services de l'armée... sont en service de nuit.

Le Bain Turcot, qui était construit en l'honneur de l'empereur de Russie... en l'honneur de son règne en 1870. Il a coûté 250,000 et a été construit par George Lussier.

L'architecte en a été confié à M. George Lussier, le célèbre architecte qui a construit l'église de l'Évangélique.

Il est ouvert d'habitude gratuitement, mais un stage de bain, pour y tenir la table de toilette.



Vue de l'intérieur du Bain Turcot dans le quartier Laurier. Le grand bassin a 70 pieds de longueur sur 40 de largeur et est orné de marbre et de mosaïque.